



DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET DE PASSEPORT

Service Etat-civil / passeports / CNI
04.94.04.94.72 (choix 1) / cni@gareoult.fr

Notre service reçoit **uniquement sur rendez-vous** (2 RDV sont nécessaires) aussi bien pour le dépôt des demandes que pour le retrait des titres, à prendre :

- **Sur notre site internet** gareoult.fr **Choisissez selon votre cas :**
 - 1/ Pour déposer votre dossier de demande.
 - Demande de passeport / Demande de carte d'identité / Demande de passeport et de carte d'identité.
 - 2/ Pour retirer votre passeport et/ou votre carte d'identité (vous avez reçu le SMS)
 - Remise de passeport / Remise de carte d'identité / Remise de passeport et de carte d'identité.
- Puis sélectionner le nombre de personnes, indiquez votre commune puis vos coordonnées.
- **Soit par téléphone au 04.94.04.94.72 (choix 1).**

Très important

- Présence du **demandeur majeur** obligatoire lors du dépôt dossier **et** de la remise de titre (passeport ou CNI).
- Présence du **demandeur mineur** obligatoire, quel que soit son âge, le jour du dépôt du dossier accompagné d'un **représentant légal** (père, mère, tuteur).
- Présence du **demandeur mineur de plus de 12 ans** obligatoire pour la remise de titre (passeport ou CNI) accompagné d'un représentant légal (père, mère, tuteur).
- Pour les mineurs ou majeurs protégés, la présence du représentant légal ou tuteur est également obligatoire.

Le service Etat-civil ne fait pas les photocopies, ne délivre pas de timbres fiscaux, n'effectue pas de photos.

La prise d'empreinte (à partir de 12 ans) et la signature seront effectuées lors du dépôt du dossier.

Un récépissé de dépôt de votre demande vous sera remis à l'issue de la procédure.

Votre dossier sera constitué (cas général) :

- D'une demande : [Pré-demande en ligne](#) (recommandé) à remplir sur le site **ants.gouv.fr** (à imprimer ou à télécharger sur votre smartphone) ou formulaire Cerfa papier à retirer dans votre commune de résidence et à remplir de façon manuscrite.
- De 2 photos d'identités **de moins de 6 mois (ne pas découper la planche de photos)**
- D'un justificatif de domicile (voir liste page suivante), sauf justificatif d'adresse.
- Du titre à renouveler et sa photocopie (sauf en cas de perte et de 1^{ère} demande).
- D'un timbre fiscal en cas de perte ou vol d'une CNI, ou pour une demande de passeport (voir détail page suivante).

DEMANDE DE PASSEPORT / CNI
Documents à fournir

DOCUMENTS COMMUNS A TOUTES LES DEMANDES

[Pré-demande en ligne ANTS\(ou numéroou QR code\) ou formulaire cerfa cartonné](#)

[2 photos d'identité conformes aux normes, de moins de 6 mois](#)

[Justificatif de domicile \(1\)](#)

1ère demande CNI / Passeport

[Acte de naissance de moins de 3 mois, si la commune de naissance n'est pas reliée à COMEDEC \(actes dématérialisés\)](#)

Renouvellement CNI / Passeport

Le titre à renouveler : original + photocopie

Personne majeure

1/ Justificatif de domicile (moins d'un an) au nom du demandeur (facture eau, gaz, électricité, téléphone, avis d'imposition...) **OU**
pour les personnes hébergées :
* attestation d'hébergement +
* pièce d'identité de l'hébergeant +
* Justificatif de domicile au nom l'hébergeant (1)

Timbres fiscaux (achat en ligne possible à l'occasion de la pré-demande ou chez un buraliste)
Pour un passeport majeur : 86 €
Pour une CNI en cas de perte ou vol uniquement : 25 €

Personne mineure

1/ Justificatif de domicile au nom du responsable légal (facture eau, gaz, électricité, téléphone, avis d'imposition...).
En cas de garde alternée : justificatif de domicile de chaque parent + pièce d'identité des 2 parents + jugement fixant la résidence de l'enfant ou attestation conjointe des parents

Timbres fiscaux (achat en ligne possible à l'occasion de la pré-demande ou chez un buraliste) Pour un passeport mineur : de 0 à 14 ans 17€ / de 15 à 17 ans 42 € (l'âge s'entend à la date du dépôt de la demande) Pour une CNI en cas de perte ou vol uniquement : 25 €

Renouvellement en cas de perte ou vol

[Perte : déclaration de perte \(Cerfa n°14011*02 en ligne ou mairie de domicile\)](#)

Vol : déclaration de vol faite en Police ou Gendarmerie

Autre titre d'identité sécurisé (passeport/CNI) et/ou acte de naissance de moins de 3 mois, et/ou autre pièce avec photo (permis de conduire, carte vitale + copie titre perdu)

Autres documents majeurs :

Ajout nom d'usage suite à mariage : acte de mariage (- 3 mois). **Divorce** : si conservation nom d'usage fournir original du jugement ou de la convention de divorce ou autorisation écrite de l'ex-époux.
Changement de nom de prénom : acte de naissance portant la mention (- 3 mois).
Veuve : si conservation nom d'usage fournir acte de décès de l'époux décédé (moins de 3 mois).

Autres documents mineurs :

Pièce d'identité (CNI ou PSP) du responsable légal déposant la demande (en cours de validité).
Ajout d'un nom d'usage : attestation de demande + autorisation de l'autre parent

*D'autres documents peuvent vous être demandés selon votre situation
Tout dossier incomplet pourra faire l'objet d'un report du RDV*